





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-160**

**Séance publique du**

**20 avril 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150420- lmc165080-DE-1-1
Date de signature : 23/04/2015
Date de réception : jeudi 23 avril 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS RELATIONS INTERNATIONALES 2015**

Le 20 avril 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/04/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Irène MALAUZAT à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Attractivité et Coopération  
Internationale

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 AVRIL 2015

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme MERGER Reine

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DANS LE CADRE DE  
L'APPEL A PROJETS RELATIONS INTERNATIONALES 2015- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Conseil Municipal, par délibération N° 2011.81 du 31 janvier 2011, a adopté la stratégie des relations internationales 2011-2015. Un volet « *animation du territoire : donner à voir l'International* », a pour but de valoriser l'engagement des aixois à l'international. Un dispositif d'appel à projets a donc été décidé.

Pour 2015, le dispositif a été lancé en décembre dernier afin d'accompagner les associations dans leurs actions à l'international et notamment sur les territoires de partenariat de la Ville d'Aix-en-Provence.

Un comité d'attribution s'est réuni le 2 février 2015 et a déterminé l'octroi de subventions en fonction des critères suivants :

- la qualité globale du projet et sa complémentarité avec la coopération menée par la Ville d'Aix-en-Provence,
- la qualité du projet en termes de faisabilité (ses chances de réussite) et viabilité (sa propension à procurer des bénéfices à long terme aux bénéficiaires),
- la faculté à promouvoir la concertation et le partenariat solidaire et à mobiliser des partenaires pertinents dans la ville concernée,
- l'intégration des jeunes dans l'action

Pour rappel, en 2014, ce sont les projets de trois associations qui ont été retenus pour un montant de 13 500 euros.

Au titre de l'année 2015, quatrième année de mise en œuvre du dispositif, le jury a décidé de proposer trois subventions, pour un montant total de 13 000 euros, dont vous trouverez ci-après le tableau récapitulatif.

ASSOCIATION	NOM DU PROJET	MONTANT DU PROJET	SUBVENTION DEMANDÉE	PROPOSITION 2015
FONTAINE OBSCURE	Regards croisés Japon-France (PHOT'AIX)	56 450 €	7 000 €	<b>7 000 €</b>
GROUPEMENT DES ENTREPRISES DU PAYS D'AIX	PME et International Semaine des Talents et de l'Europe	19 000 €	9 500 €	<b>3 000 €</b>
JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DU PAYS D'AIX	Japan Connection	19 500 €	3 000 €	<b>3 000 €</b>

Ces propositions ont été validées en date du 10 mars 2015.

Les projets de la Fontaine Obscure et de la Jeune Chambre Économique s'inscrivent dans la dynamique de l'année du Japon à Aix en Provence en 2015, à l'occasion de la célébration des 20 ans du don du théâtre No. La Fontaine Obscure organisera ainsi du 8 octobre au 30 décembre 2015, dans le cadre du Phot'Aix, une exposition photographique de 5 photographes japonais et de 5 photographes français dans la galerie Zola de la Cité du Livre.

La Jeune Chambre Économique se déplacera au Japon au mois de novembre pour participer au Congrès mondial des Jeunes Chambres Économiques, avec l'objectif de mettre en avant le savoir-faire économique, culturel, touristique et gastronomique du territoire. Elle prévoit également d'organiser une mission économique à Kumamoto, ville partenaire d'Aix-en-Provence.

Le Groupement des Entreprises du Pays d'Aix prévoit notamment de s'inscrire dans la fête de l'Europe en organisant du 4 au 9 mai 2015 des événements à caractère européen dans les domaines économique, culturel et sportif, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** 3 subventions exceptionnelles, dans le cadre de l'appel à projets relations internationales 2015, pour les associations Fontaine Obscure, Jeune Chambre Économique du Pays d'Aix, Groupement des Entreprises du Pays d'Aix, telles que figurant dans le tableau récapitulatif ci-dessus.

- **DIRE** que le montant total de 13 000 euros sera imputé sur la ligne de crédits 1091 imputation 048 6745 920, qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-160 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS RELATIONS INTERNATIONALES 2015-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)